

## Fiche 5 – Le substrat

La qualité du substrat (composition et préparation) et sa mise en place sont des gages de la longévité d'un aménagement paysager, permettant d'optimiser la croissance des végétaux du site tout en contrôlant les adventices.

### Choix de la terre végétale :

Qu'elle soit présente sur le site, décapée ou fournie par un prestataire extérieur, la terre végétale choisie devra être :

- **adaptée à la gamme végétale** retenue, vis-à-vis de la gestion différenciée (voir fiche A) ;

- de texture équilibrée (la **composition recommandée** est généralement de 60 à 70% de sable, 20 à 30% d'argile, et 10% de limons et d'humus), homogène et sans mottes ;

- exempte de grosses **pierres** (diamètre > 3 cm) ;

- dépourvue de tout organe de conservation d'**adventice** (rhizome, graines...).



*Terre végétale comportant des adventices et de grosses pierres, donc non adaptée au développement des futures plantations (Chalonnnes-sur-Loire)*

### Mise en place :

- **Désherbage** : obligatoire avant l'utilisation ou le stockage de terre végétale (décaper la couche superficielle si elle est enherbée).

- **Stockage** : on s'assurera que les volumes concernés sont isolés afin qu'ils ne puissent pas être tassés ou se trouver de nouveau colonisés par des adventices. Dans le cas où la terre est stockée, il est préférable de la laisser au moins un mois avant de l'utiliser, afin de réaliser un **faux semis**, c'est-à-dire une montée des plantes qui y sont présentes en amont du semis réel. Pour la provoquer, on peut réaliser un rapide travail de la terre (griffage superficiel). Une fois les graines germées, détruire les plantules par des moyens mécaniques. Si le stockage excède 6 mois, la terre sera ensemencée pour éviter sa contamination par des adventices. Ne pas dépasser une certaine hauteur de tas (selon la composition en argile, de 2 à 4m) pour éviter des phénomènes d'**auto compaction** et d'**imperméabilisation** suite aux intempéries.



Compaction néfaste de la terre par les machines - Stockage de la terre correct

- **Installation** : la terre devra avoir un taux d'humidité de 30 à 40% lors de la mise en place. Elle sera installée le plus tôt possible en amont de la plantation, sur un fond de forme griffé. Cela afin de favoriser la restructuration du sol et des microorganismes qui y habitent, le défoisonnement, et de permettre un faux-semis.



Faux semis

- En milieu urbain, où il peut être difficile pour les arbres de s'implanter correctement, les fosses d'arbres seront remplies d'un **mélange terre/pierre** (pierres siliceuses concassées de calibre 40/90 associées à de la terre végétale argilo-siliceuse amendée en proportions 65%/35%), qui permet d'assurer la **stabilité** des arbres (et des infrastructures attenantes) tout en leur permettant de s'approvisionner en **minéraux**.

